

Pleine-Fougères

DÉCEMBRE 2022

N° 59

BULLETIN MUNICIPAL
ville-pleine-fougères.fr



Page 10



Page 13



Page 31





SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
Actualités municipales	3/12
L'urbanisme	12
L'environnement	13
La mairie communique	14/20
Le Focus	21/23
Communauté de Communes	24
Les centres de sécurité	25
Les Associations.....	26/30
Commission Animations	31

BULLETIN MUNICIPAL/
DÉCEMBRE 2022/N°59

Responsable de la Publication :
Louis Thébault - La Commission
Animations - Conception, impression :
IMPRIMERIE NOUVELLE -
DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en ligne sur le
site de la Mairie.



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Tout d'abord, j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous offre mes meilleurs vœux pour 2023.

Vœux de bonheur, de joie pour vous et vos familles.

Vœux de réussite dans vos activités personnelles et professionnelles.

Vœux également et surtout de bonne santé et de courage pour celles et ceux qui ont des difficultés passagères ou chroniques.

2023, nous le savons, sera une année difficile avec son cortège de guerre en Ukraine, d'inflation, d'augmentation des coûts en particulier énergétiques, d'aléas climatiques... Cependant, soyons optimistes ; ces aléas devraient s'atténuer dans le courant de l'année. C'est ensemble que nous lutterons pour des jours meilleurs.

En effet, l'objectif de votre Conseil municipal, c'est d'assurer la cohésion sociale et nous continuerons à y travailler en 2023 pour améliorer au quotidien la vie de chacune et chacun d'entre nous et pour toutes les catégories d'âges.

Nous serons vigilants sur les services à vous apporter :

— La sécurité que nous devons vous assurer en particulier sur la voirie.

— La solidarité et l'entraide avec le CCAS et la commission solidarité affaires sociales.

— Le sport, afin de donner aux scolaires et associations sportives des conditions de travail optimistes à travers la rénovation de la salle Jean Gallon et des vestiaires du stade Lethimonnier.

— Et enfin, au niveau de nos animations, qu'elles soient associatives ou communales, c'est un facteur important et indispensable de cohésion et de bien vivre ensemble ; la commission animations y veillera prioritairement.

Lors de nos vœux, où je vous invite toutes et tous le 4 janvier à 18h, salle Serge Gas, j'aurai l'occasion de revenir en détail sur tous ces projets communaux pour 2023.

Bonne, heureuse et belle année à tous et à chacun

**Le Maire,
Louis Thébault**



Conseil Municipal du 17 octobre 2022

Avenue des Prunus et rue de Rennes : Avenant n°1 au lot n°1

Considérant qu'il faut procéder à des ajustements non prévus au Cahier des Clauses Techniques Particulières (arrachage de haies, réalisation d'un branchement d'eaux pluviales, modification de la zone devant le 45 rue de Rennes, reprise du carrefour entre l'avenue des Prunus et la rue de Rennes). **Après en avoir délibéré, à la majorité, 16 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide d'autoriser :**

— les travaux supplémentaires énumérés ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot n°1 d'un montant de 34 243,20€ TTC, portant le marché total à 782 902,20€ TTC.

Finances : Approbation de l'opération de revitalisation de territoire (ORT) dans le cadre du programme " Petites Villes de Demain ".

Après un avis favorable du comité de pilotage qui s'est réuni le 19 juillet 2022. **Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver :**

— la convention cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » ainsi que le périmètre opérationnel et le programme d'actions.

Cimetière : lancement du projet de réaménagement

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'autoriser :

— Monsieur le Maire à lancer un marché à procédure adaptée afin de choisir un architecte spécialisé dans l'aménagement des cimetières.

Restauration scolaire : approbation du devis pour le remplacement de la sauteuse.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'autoriser :

— Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Froid Cuisson pour un montant de 16 858,37€ TTC.

Ecole publique : facturation des élèves hors commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'autoriser :

— Monsieur le Maire à facturer les communes comme ci-dessous :

COMMUNE	NOMBRE ELEVES	MONTANT
VIEUX VIEL	14	10 052,98 €
TRANS LA FORET	1 (ULIS)	718,07 €
SOUGEAL	7,5	5 385,53 €
ROZ SUR COUESNON	2 (ULIS)	1 436,14 €
RIMOU	1 (ULIS)	718,07 €
BAGUER PICAN	1 (ULIS)	718,07 €
LA BOUSSAC	1 (ULIS)	718,07 €
BEAUVOIR	1	718,07 €

SDE 35 : Achat groupé d'énergie - Vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'adopter :

— les vœux du SDE 35 pour la mise en place d'un bouclier tarifaire à destination des collectivités locales.

Vœu à l'initiative de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité d'Ille & Vilaine dans le cadre de la crise énergétique et de l'évolution du coût des matières premières.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'adopter :

— les vœux de l'AMF 35 pour le retour à un tarif, réglementé ou plafonné, des tarifs de l'énergie pour les collectivités territoriales et la prise en compte, dans les dispositions de la Loi de Finances pour 2023.

Conseil Municipal du 5 décembre 2022

Débat sur le P.A.D.D. du futur P.L.U. de la commune de Pleine-Fougères

Le Conseil municipal a été amené à débattre des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'ensemble du conseil municipal ayant suivi des réunions de travail ou ayant assisté à la dernière réunion publique, la présentation n'a pas suscité de débat et les conseillers ont confirmé le PADD.

Commune du Patrimoine Rural de Bretagne : Plan d'Aménagement Patrimonial

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

— valider le Plan d'Aménagement Patrimonial pour la période 2021-2024

Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°4.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

— vendre à Madame Boutin, le lot n°4 du lotissement Le Clos Michel d'une contenance totale de 569 m² moyennant le prix de 45 064,80 € TTC.

Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°6

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

— de vendre à Monsieur CHEPY Patrick et Madame CHARUEL Laurence, le lot n°6 du lotissement Le Clos Michel d'une contenance totale de 520 m² moyennant le prix de 41 184 € TTC.

Finances : fixation et mise à jour des tarifs à compter de 2023

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

— d'approuver les tarifs tels que présentés à compter du 1^{er} janvier 2023



Médiathèque :

Adhésion annuelle pour les personnes de 18 ans et plus	Gratuit sur décision de la Communauté de Communes
Personnes de moins de 18 ans et associations	Gratuit
Séances (documentaires, connaissances du monde, films...)	
Tarif plein	8€
Tarif réduit (-18 ans, +60 ans, étudiants, demandeurs d'emplois)	7€
Gratuité (-12 ans accompagné d'un adulte)	

Photocopies Noir et Blanc et mails :

FORMAT	PARTICULIERS	ASSOCIATIONS
A4	0,50 €	0,10 €
A4 RV	0,70 €	0,20 €
A3	0,80 €	0,30 €
A3 RV	1,20 €	0,50 €
A4 Couleur		1€
A3 Couleur		1,60€
Document administratif A4	0,20 €	
Mail	0,80 € (la page)	

Cimetière : Concession de 3 m²

Type de concession	Prix au m²
50 ans	55 € (soit 165 € la concession de 3 m²)
30 ans	30 € (soit 90 € la concession de 3 m²)
15 ans	15 € (soit 45 € la concession de 3 m²)
- concession de 1 m² pour dépôt d'une urne funéraire pour une durée de 50 ans : 100,00 €	
- colombarium :	
Type de concession	Prix
Case Colombarium 30 ans	700 €
Case Colombarium 15 ans	500 €

Droit de place :

- 4 mètres ½ journée	5,30 €
+ 4 mètres ½ journée	16,80 €
+ 8 mètres ½ journée	29,30 €
+ 10 mètres ½ journée	57,60 €
+ 12 mètres ½ journée	101,00 €
1 fois/semaine toute l'année	162,60 €
2 fois/semaine toute l'année	320,20 €
1 fois/semaine/trimestre	68,70 €
2 fois/semaine/trimestre	131,30 €

Encart publicitaire :

— tarif unique de 35,00 € pour la vente des encarts publicitaires (1/16^{ème} de page) ;

Consommations pour la commission animations :

— consommations vendues lors des manifestations organisées par la commission animations :

BOISSONS :

Boissons en canettes	2,50€
Boissons non alcoolisées au verre	0,50 €
Boissons alcoolisées au verre (sauf bière pression)	1,50 €
Bière pression au verre	2 €
Boissons chaudes (café, thé...)	1,20 €
Bouteille d'eau	1 €
Bouteille de cidre	4,50 €
Bouteille de vin blanc/rosé	7 €
Bouteille de vin rouge	8 €

RESTAURATION

Part de gâteau, crêpes	0,50 €
Viennoiseries, bonbons	1€
Casse-croute, galette saucisse, pain saucisse	2,50€
Pain grillade	3,50 €
Menue tête de veau	17 €
Menu de substitution	18 €
Repas enfant	10 €
Brioche	4 €
Frites	3 €
Baguettes	1,50 €

Pacage Marais du Mesnil :

— animaux pâturant du 1^{er} mai au 30 novembre :

Vache	30 €
Cheval	60 €
Oie	2 €

animaux pâturant du 1^{er} juillet au 30 novembre :

Vache	20 €
Cheval	40 €
Oie	1 €

Salle GAS :

— location de la salle Serge Gas :

	Du 16/4 au 15/10	Du 16/10 au 15/4
Salle seule		
- cours de danses, répétition, etc....	gratuit	gratuit
- répétition théâtre pour les scolaires (8h-17h30)	gratuit	gratuit
Salle seule pour 4 heures maximum (pour vin d'honneur – réunions)		
- particuliers Pleine-Fougères	100 €	150 €
- personnes extérieures à Pleine-Fougères	120 €	170 €
Salle seule (24h maximum : de 8h/10h à 8h/10h le lendemain) (bal – concours de belote – théâtre)		
- associations Pleine-Fougères	85 €	160 €
- particuliers Pleine-Fougères	160 €	240 €
- personnes extérieures à Pleine-Fougères	200 €	280 €
Salle + Cuisine + Vaisselle (24h maximum : de 8h/10h à 8h/10h le lendemain)		
- associations Pleine-Fougères	130 €	210 €
- particuliers Pleine-Fougères	260 €	340 €
- personnes extérieures à Pleine-Fougères	350 €	430 €
- Journée complémentaire : ½ tarif		
Forfait week-end (du vendredi 10 h au Lundi 10 h)		
- particuliers Pleine-Fougères	330 €	480 €
- personnes extérieures à Pleine-Fougères	430 €	580 €
Rappel forfait chauffage par jour : 80€ (pas de forfait chauffage pour les forfait 4 heures maximum)		
Caution salle	400 €	
Vidéoprojecteur + écran	30 €	
Caution Vidéoprojecteur + écran	400 €	



— mettre gratuitement à disposition la salle Serge Gas pour les manifestations suivantes : le 14 Juillet, le jour de la Sainte Barbe, l'arbre de Noël des écoles et collèges, la réunion mensuelle du club des retraités, les réunions organisées à l'initiative de la Mairie en accord avec Monsieur le Maire, le repas des classes (délibération du 7 novembre 1996),

— réunions des partenaires institutionnels ou associatifs destinées à informer la population

— facturer, lors des mises à dispositions gratuites, les frais de chauffage sauf pour l'arbre de Noël des écoles et collèges ;

— mettre gratuitement à disposition pour deux soirées de représentation pour les collèges (exemple dans le cadre du programme de théâtre) ;

— Toutes les associations de Pleine-Fougères ont le droit à une location de salle gratuite (salle Serge GAS ou salle annexe ou salle du Marquis Plessis Chesnel), plus une location de salle gratuite pour leur assemblée générale. Seul le forfait chauffage sera facturé.

Annexe de la Salle GAS : location : Uniquement pour les habitants et associations de Pleine-Fougères

	Du 16/4 au 15/10	Du 16/10 au 15/4
Salle pour 24 heures pour repas froid		
- Associations Pleine-Fougères	45 €	80 €
- Particuliers Pleine-Fougères	90 €	130 €
Forfait week-end (du vendredi 10h au lundi 10h)		
- Particuliers Pleine-Fougères	150 €	220 €
- Réunion moins de 3 heures (vin d'honneur, réunion de famille après décès...)	20 €	40 €
Caution	170	170€
Rappel forfait chauffage : 40€		

— mettre gratuitement à disposition la salle Serge Gas ou la salle annexe pour :

— les activités « Gym douce » organisées par le comité cantonal des aînés ruraux ;

— facturer, lors des mises à dispositions gratuites, les frais de chauffage sauf pour la gym douce.

Espace BRUNE-EON

Salle Du Marquis Plessis-Chesnel

Salle	Du 16/04 au 15/10	Du 16/10 au 15/04
Pour 70 personnes assises		
Salle seule 24 heures pour repas avec cuisine		
- Associations Pleine-Fougères	90 €	150 €
- Particuliers Pleine-Fougères	150 €	210 €
- Personnes extérieures à Pleine-Fougères	200 €	260 €
Forfait 3 jours (du vendredi 10h au dimanche 17h)		
- Particuliers	250 €	310 €
- Personnes extérieures à Pleine-Fougères	300 €	360 €
Réunion moins de 3 heures (vin d'honneur)	80 €	140 €
Forfait vaisselle	30€	
Caution	300€	
Rappel forfait chauffage/jour : 60€		

Vaisselle cassée ou perdue à la salle Gas et salle Marquis du Plessis-Chesnel :

Assiette	4,00 €
Verre – tasse	3,50 €
Couteau – fourchette - cuillère	1,00 €
Saladier	5,00 €
Pichets inox	5,00€

Hébergement -Gite Espace Brune Eon :

— 9 ou 20 couchages possibles

— seul ou en complément de la location d'une salle

	9 couchages 3 chambres*3 couchages = 9 lits	20 couchages 3 chambres * 3 couchages =9 lits 2 chambres * 2 couchages =4 lits 1 chambre *7 couchages =7 lits
1 nuit	100 €	170 €
2 nuits	170 €	310 €
3 nuits	230 €	430 €
Forfait ménage	50€	50€

Aire de camping-car :

Durée de stationnement	
24h	9€+taxe de séjour
48h	18€+taxe de séjour
72h	27€+taxe de séjour
Ticket perdu	30€+ taxe de séjour

Barnum :

— location aux associations de la commune :

1 journée	100 €
2 jours	150 €
Caution	500 €

Le montage se fera par l'association locataire. Le barnum est à retirer au centre technique.

Inscriptions courses de caisses à savons :

	2023
Inscription	3€

Renforcement de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) : Demande de subvention DETR

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :Municipal, décide :

— d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention DETR au titre des équipements de défense incendie, pour l'installation de quatre nouveaux poteaux incendie.

Complexe sportif Jean Gallon : demande de subvention DETR Considérant la proposition de Monsieur le Maire de demander une subvention au titre de la DETR pour la rénovation du complexe sportif Jean Gallon **Après en avoir délibéré,**



à l'unanimité, le Conseil Municipal décide : — d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DETR et toutes autres subventions.

Réhabilitation des vestiaires du stade Toussaint Le-thimonier : demande de subvention DETR Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide : — d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DETR et toutes autres subventions.

Cimetière : demande de subvention DETR

Dans le cadre du projet de réaménagement du cimetière et du lancement du marché à procédure adaptée pour le choix d'un maître d'œuvre ; **Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :** — d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DETR et toutes autres subventions

INTERCOMMUNALITE - Pacte Fiscal - Avenant relatif à la modification des critères de reversement du foncier bâti communal et répartition du produit de la taxe d'aménagement. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

— d'approuver les modifications du pacte fiscal de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel suivantes et de préciser que toutes les autres clauses demeurent inchangées

1. Reversement d'une partie de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : Les modalités de calcul du reversement d'une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'appliqueront comme suit :

• **Bâtiments communautaires existants et futurs, financés par la Communauté de communes et tout**

autre bâtiment loué par la Communauté de Communes et soumis à l'impôt foncier bâti : reversement de 100% de la part communale de foncier bâti

• **Nouvelle implantation, extension ou modification de bâtiments ayant donné lieu à une demande de permis de construire et situées au sein des Zones d'activités économiques communautaires (ZAEC)** aménagées par la Communauté de communes (ZA Les Rolandières, Les Vignes Chasles, Le Point du Jour, La Fontaine au Jeune) et soumis à l'impôt après le 1^{er} janvier 2018 : 80% de reversement du foncier bâti communal

• **Nouvelle implantation, extension ou modification de bâtiments ayant donné lieu à une demande de permis de construire (maisons individuelles et entreprises)** accordée après le 01/01/2017 au sein des 4 Zones d'activités économiques communautaires (ZAEC) transférées par la Loi NOTRe : 80% de reversement du foncier bâti communal

2. Répartition obligatoire du produit de la taxe d'aménagement (TAM) communal en direction de l'EPCI. Maintenir les modalités de reversement telles qu'elles ont été fixées dans le pacte fiscal pour l'année 2022, 2023 et pour les années suivantes.

LECTURE PUBLIQUE - Réseau " Lire en B@ie " - Règlement intérieur et conventionnement de partenariat pour le développement du réseau avec la Communauté de communes – Approbation Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de : prendre acte du Règlement intérieur du réseau des médiathèques et bibliothèques « Lire en B@ie » et d'approuver la Convention de partenariat pour le développement du réseau « Lire en B@ie » avec la Communauté de communes.

11 Novembre La commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée en présence d'autorités civiles et militaires et du Conseil municipal des Jeunes. Ce moment de souvenir fut l'occasion pour le Maire Louis Thébault de rappeler

que nous devons également en cette année 2022 rendre hommage aux anciens combattants d'Algérie, dont nous commémorons les 60 ans de la fin de la guerre. Les 24 combattants d'Algérie encore présents parmi nous assistaient à cette cérémonie.

Le lundi 5 décembre se tenait une commémoration, avec la section locale des Anciens Combattants et le Maire Louis Thébault, à l'occasion les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie. Un salut particulier fait aux anciens combattants présents qui ont tous participé à cette guerre qui était annoncée au départ comme une simple opération de maintien de l'ordre.



TRAVAUX RÉALISÉS

Nos services techniques sont intervenus :

En agglomération :

Espaces verts

— Entretien courant avec la taille et tonte des espaces communaux mais aussi de l'entretien du cimetière.

Bâtiments et espaces communaux :

— Préparation d'évènements au cimetière pour La Toussaint et la cérémonie du 11 Novembre mais aussi pour l'installation des panneaux de l'exposition Plein'Art.

— Nettoyage de la parcelle Collin rue des Riaux

— Installation d'un grillage de protection sur le terrain communal de Beaurepaire

— Hydrocurage au passage à niveau de Budan afin d'éviter les inondations dans ce quartier.

— Aménagements autour du City-park, du Pumptrack et du Skateparc



La Roussardière, Le Pin, Les Challonges, La Rouerie, La Lande Chauve, Chartrain, Ville-tain, La Mainguais, Sur le Pré et La Croix Marguerite.

— Curage au village de Ville-melouen : 200 mètres de curage ont été réalisés afin de protéger le village de risques d'inondation. Le passage sous la voie de chemin de fer a été nettoyé.

— Chemin La Vallée jusqu'à La Gouesnière : remise en état du chemin de La Vallée et hydrocurage afin de dégager l'ensemble des buses et de permettre une meilleure évacuation des eaux.

En campagne :

Voies communales et chemins ruraux

— Broyage réalisé par l'entreprise Jan sur l'ensemble de la commune.

— Réfection de la voirie avec près de 6T d'enrobés à froid utilisés pour la réfection des voies à : Villemeouen, Le Goulet, Ville Cunan, La Sauvagère,



Rue de Bretagne

La première tranche des travaux rue de Bretagne s'est achevée au mois de décembre, avec la réfection des canalisations d'eau pluviale, puis l'effacement des réseaux. La seconde tranche, en cours jusqu'au printemps, va être consacrée à la sécurisation piétonne et cyclable, ainsi qu'à la réfection du tablier. La circulation est coupée sur cette route exceptée pour les riverains, la demande faite par la Mairie de mise en place de circulation alternée ayant été refusée compte-tenu de la nature des travaux. La déviation est mise en place : **pour Razette** : vers Ville-Prêtre et la route de Trans-la-Forêt ; **pour le Chesnay**, l'École et les Challonges, par le Pin



Rues des Genêts et des Lilas

La réfection des Rues des Genêts et des Lilas sont en cours d'achèvement. L'enfouissement des réseaux est terminé depuis la mi-décembre. Les travaux de voirie qui clôtureront le chantier doivent commencer en ce début d'année 2023.



École Publique

Les travaux de l'école publique se poursuivent. Après une première tranche dédiée à la démolition, la rénovation a débuté. Ces travaux permettront la réfection de quatre classes situées dans l'ancien bâtiment face à l'église et l'installation d'un ascenseur obligatoire dans le cadre de la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les élèves ainsi que les professeurs des écoles devraient intégrer leurs nouveaux locaux à la rentrée prochaine.



Gendarmerie

Le dossier a été envoyé à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale. La modification de la zone d'implantation de la future gendarmerie qui était en Zone d'Activité (ZA), est passée en Personnalité Publique Associée (PPA) que sont les différentes administrations. Les plans ont été adoptés par les services de la gendarmerie aussi bien pour la partie administrative que pour la partie hébergement. La projection pour le dépôt du permis de construire, si les délais sont maintenus, serait pour le printemps 2023.



Complexe sportif Jean Gallon

Construit il y a plus de 40 ans, le complexe sportif Jean Gallon a besoin aujourd'hui d'une rénovation en premier lieu sur le plan énergétique. Après un audit énergétique, la maîtrise d'œuvre Boulet Architecte de Rennes a proposé les premiers plans aux commissions travaux et sports autour du remplacement de la toiture, des chéneaux, des fenêtres, des radiateurs mais aussi de la réalisation de l'isolation par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment ainsi que de la pose d'un nouveau système de ventilation. Des modifications intérieures afin de créer éventuellement une nouvelle petite salle des sports sans avoir recours à une extension ont été également évoquées par le cabinet d'architecture.



Départ d'Erwan LE FLEM

Après cinq années de fonction au service technique, Erwan Le Flem a été mis à l'honneur au cours d'une petite réception le jeudi 13 octobre à l'occasion de son départ vers d'autres horizons professionnels.



La commune se pare de décors

Les décors réalisés par le personnel du service technique évoluent au rythme des saisons et des animations. Pour les fêtes de fin d'année, des saynètes ont ainsi pris place à différents endroits de la commune.



Actualités Municipales

RUBRIQUE JEUNESSE - EDUCATION

Conseil municipal des jeunes



Cette année encore, les membres du Conseil municipal des jeunes ont réalisé des cartes de vœux qui seront insérées dans les colis destinés aux aînés de la commune et résidents de l'Ehpad.

Un city-park et un pumptrack inaugurés

Le 23 septembre se déroulaient les inaugurations du city-park et du pumptrack.

Le **city-park** a bénéficié de subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS), dans le cadre de 5000 terrains de sport, à hauteur de 23 762 euros et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 10 802 euros. Le reste à charge pour la commune est de 12 959 euros HT.



Le **pumptrack** est en totalité à charge de la commune pour 42 885 euros HT.



Skatepark Portée par le Conseil municipal des jeunes, la réfection du skatepark a été réalisée au mois de décembre. L'ensemble des modules, devenu obsolète et dangereux, a été changé.



Réception officielle pour les correspondants Allemands

Le mardi 20 septembre se déroulait une réception officielle au cours de laquelle, le Maire Louis Thébault ainsi que les adjointes Sylvie Hivert et Sylvie Pigeon, ont accueilli les correspondants Allemands du collège François Brune.



Gestes qui sauvent À la demande du service périscolaire, aux mois d'octobre et de novembre, les agents de la commune ont eu l'occasion de suivre une formation aux gestes qui sauvent. En tout, ce sont une vingtaine d'agents qui



ont pu bénéficier des conseils des sapeurs-pompiers du centre de Secours de Pleine-Fougères, qui ont animé ces rencontres. Merci à eux pour les précieux conseils donnés.



Halloween

Halloween s'est invité cette année à la garderie mais aussi au restaurant municipal. Après un appel aux dons de citrouilles auprès des familles, les enfants de la garderie municipale, avec l'aide des agents, ont pu les creuser et les décorer. L'intérieur de la citrouille, précieusement conservé, a été ré-utilisé par la cheffe de cuisine.



RUBRIQUE JEUNESSE - EDUCATION

Collège François Brune Dans le cadre de la grande lessive, opération nationale, le collège public François Brune a étendu son linge place Chateaubriand. Une chorale a été créée à la rentrée de septembre 2022. 30 élèves chanteurs et/ou musiciens répètent avec dynamisme toutes les semaines, sous la direction de leur enseignante en chant choral Céline Le Bihan. Le jeudi 4 mai 2023, à 20h30, ils donneront leur concert de fin d'année, à la salle Serge Gas de Pleine-Fougères. Entrée gratuite.



Collège Saint-Joseph Le premier trimestre au collège s'est déroulé sous le signe de la sérénité avec pour objectifs pour l'équipe éducative de s'engager pleinement avec les élèves dans le travail scolaire et développer un bon niveau de compétences. En lien avec le travail pédagogique, plusieurs projets ont pu être menés à leur terme et/ou sont en cours. Les 5e sont engagés dans un cycle découverte des océans. Le collège a accueilli un éco-aventurier qui a pour objectif de sensibiliser les



élèves au réchauffement climatique. Deux voyages ont aussi eu lieu avant les vacances de la Toussaint avec un séjour à Barcelone et un autre en Belgique-Pays-Bas. Le thème annuel au collège est centré autour du sport et en particulier les jeux olympiques. Un athlète olympique, Mathis Soudi, spécialiste du kayak, viendra ren-

dre visite aux 6^e. Au mois de mars, les élèves de 4^e participeront au forum des métiers du pays de Dol-Pleine-Fougères. Quant aux élèves de 3^e, ils pourront bénéficier de la venue au collège des chefs d'établissements des lycées du secteur. Des sorties et interventions pédagogiques sont aussi à l'agenda. Portes ouvertes du collège : le vendredi 20 janvier de 17h à 20h. Inscriptions possibles pour les CM2 dès le début du mois de janvier sur rendez-vous.

École publique Les enseignants de l'école publique lancent un projet de financement participatif "7 jours à Autrans, des souvenirs pour longtemps !". Les élèves de CM de l'école publique de Pleine-Fougères et les enseignants comptent sur votre générosité.

7 jours à Autrans, des souvenirs pour longtemps !

Les CM1 et CM2 découvrent la montagne dans le Vercors.



<https://trousseaprojets.fr/projet/5455>

La Trousse à projets est la plateforme de financement participatif dédiée aux projets des écoles, collèges et lycées

Contribuer

OBJECTIF
3000 €

FIN DE LA COLLECTE
29/01/2023

7 jours à Autrans, des souvenirs pour longtemps !

Aidez-nous à financer notre séjour en classe de neige à Autrans du 29 janvier au 4 février 2023 !
Connectez-vous grâce au lien et découvrez notre beau projet !
Faites un don et participez à notre bonheur !!!
Un grand merci pour votre générosité !!

Les élèves et les enseignants de CM1 et CM2 de l'école publique de Pleine-Fougères

Ecole primaire publique de Pleine-Fougères

Actualités Municipales

RUBRIQUE JEUNESSE - EDUCATION

École Sainte-Marie L'école Sainte-Marie a pu cette année renouer avec les festivités de Noël. En effet, les élèves ont pu chanter pour leur arbre de Noël qui a eu lieu à la salle polyvalente de Pontorson le mardi 13 décembre en présence des parents et des familles, privés depuis deux ans de spectacle en raison de la crise du Covid. Le père Noël est venu apporter aux enfants quelques douceurs et a offert de beaux cadeaux pour chaque classe grâce à la participation de l'APEL qui se mobilise toute l'année pour permettre l'achat de jeux et de matériels pédagogiques. Pour continuer les festivités, un spectacle de théâtre « Galoches de Farfadet » a été offert par l'association de parents d'élèves le jeudi 15 décembre, les élèves de la PS au Cm2 ont pu assister aux Contes de la sorcière Mirabelle. Une célébration de Noël a eu lieu le vendredi 16 décembre entre l'école Sainte-Marie et le Collège Saint-Joseph à l'église de Pleine-Fougères. Tous les élèves de la Petite section à la classe de 3^{ème} en présence du Père Herman et du Père Marec ont participé à cette célébration lors de laquelle une crèche vivante a été réalisée avec les élèves des deux établissements. Les portes ouvertes de L'école Sainte-Marie auront lieu le vendredi 3 Mars, au cours desquelles une visite des classes sera possible ainsi



qu'une rencontre de toute l'équipe éducative. Les dossiers d'inscriptions seront disponibles sur place. Pour toute information, contacter le 02.99.48.50.06 ou le 06.48.61.80.89 ou adresse mail : eco35.ste-marie.pleine-fougères@enseignement-catholique.bzh

Urbanisme



Plan Local d'Urbanisme - Élaboration du règlement

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), une réunion publique s'est déroulée le 19 octobre au cours de laquelle le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été présenté. Ont été présentés au public, le projet et les grands objectifs de la commune dans les do-

maines de la vie quotidienne : logement, activités économiques, déplacements, équipements publics, cadre de vie, environnement et patrimoine etc. dans un souci de durabilité et préservation des ressources. L'étape actuelle est celle de la définition du règlement en fonction des zones délimitées en commission. Elle sera suivie par l'envoi aux services de l'Etat.

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision - Intitulé
LECHESNE Philippe	6, Allée des chardonnerets	Construction d'une clôture	06/12/22	Favorable
HUBERT Fernand	La lande du Mesnil	Construction d'un abri de jardin	02/12/22	Opposition
QUIVIGER Sonia	5, Rue de Bretagne	Changement de menuiseries	14/11/22	Non opposition
FRAIN Sonia	2, La Lande Es Vaux	Changement de menuiseries	15/11/22	Non opposition
GIROUARD Aurélie	Lande Chauve	Isolation par l'extérieur	28/11/22	Non opposition tacite
ZIVERI Franck	8, Villetain	Changement de menuiseries	07/10/22	Non opposition
AUVRAY Janine	3, Allée des Lilas	Construction d'un carport	07/10/22	Non opposition
DUPETITPRE Corine	La Higourdière	Construction d'une pergola	05/10/22	Non opposition tacite
MAUME Jean-Jacques	21, Allée des Bouvreuils	Construction d'un abri de jardin	05/10/22	Non opposition tacite
MILCENT Roger	5, Rue de la briquetterie	Construction d'une pergola	06/09/22	Non opposition
COLICHET Pascal	19, rue de la briquetterie	Construction d'une extension de garage	12/09/22	Non opposition
GROSDOIGT Robert	Villeclaire	Construction d'un abri de jardin	05/12/22	Rejet Tacite
CHAPPE Samuel	Zone du Budan	Construction d'une maison d'habitation et d'un garage	05/12/22	Non opposition
BOULENGER Eric	21, Le Marais du Mesnil	Construction d'un carport	26/10/2022	Non opposition
BOURGEAUX Christine	Le Pin	Construction d'un garage	16/09/22	Non opposition tacite



Une nouvelle aire de compostage et des récupérateurs d'eau

Des composteurs ont été installés aux abords de la Villa Triskel, à l'initiative des résidents et prochainement aux abords du restaurant municipal. Après la pose d'un récupérateur d'eau de pluie à la Villa Triskel, un autre a été mis au niveau du préau du cimetière. Une tonne à eau était également mise à disposition des usagers du cimetière, pour la Toussaint, pour le nettoyage des tombes.



La Commission développement durable a programmé différents actions et animations pour 2023

Tous au jardin

Au cours de cette première édition programmée au mois d'avril, différentes animations et expositions seront proposées dont : une intervention sur le compostage, une exposition à la Médiathèque sur le thème des jardins, des animations avec des associations environnementales mais aussi un troc de graines et d'outils.



Journée du développement durable : Nettoyons la nature

Le vendredi 2 juin, pour la troisième année consécutive, les scolaires de la commune seront invités à participer à cette journée. Une anima-



tion sur le tri sélectif sera également organisée.

Plantations de la Sainte-Catherine

Le 25 novembre, le dicton est bien connu des jardiniers : « À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! ». Réservez dès aujourd'hui cette date en 2023 afin de réaliser en familles ou entre amis une grande plantation d'arbres sur la commune.



Opération Broyage de Sapins à Pleine-Fougères

Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël

Quand l'apporter?
Du 27 décembre au 15 janvier

Où les déposer ?
Au Service Technique
ZA Budan dans l'espace dédié

Pourquoi?
Pour faire du compost qui sera utilisé comme paillage dans les parterres de la commune

Ne pas laisser de sacs à sapin - Pas de décorations - Pas de neige artificielle

Broyage des sapins de Noël

Syndicat des Eaux de Beaufort



Suite aux événements climatiques de cet été, si vous souhaitez recevoir tous types d'alertes (sécheresse, travaux...) par mail ou téléphone, nous vous invitons à vérifier et / ou renseigner vos coordonnées sur

www.service.eau.veolia.fr



Vous pouvez aussi contacter le 09 69 323 529. Ce numéro est également accessible pour toutes les urgences techniques 24h/24 et 7 jours/7.

Les Eaux de Beaufort
www.eaux-beaufort.fr





Rappel. Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon, Adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à la culture
- Mardi 10h/12h : Didier Brune, , Adjoint aux finances, aux aménagements urbains et aux travaux
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre, Adjoint aux affaires rurales et à la voirie et au développement durable
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat, Adjointe à la communication, aux animations, aux loisirs et aux sports
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales et aux solidarités. **Le Maire et les Adjoints tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.**



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme

Mathias Deniaud, architecte-conseil, tient ses permanences à la Mairie un vendredi par mois sur rendez-vous uniquement. Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au 02 99 48 60 46.

France Service 20 services publics sont présents en un même lieu, France Services, 23 rue de Normandie. France Services, au rez de chaussée, vous accompagne dans vos démarches au quotidien : lundi de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h. • **Accompagnement** pour vos démarches en ligne • **Accès gratuit** et en libre-service à Internet et aux équipements numériques • la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat Bretagne, les Impôts, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour les pré-demandes de carte nationale d'identité ou passeport, le Ministère de la Justice, la MSA et Pôle Emploi qui sont proposés en ligne. Contact : 02 23 15 21 47 ou pleine-fougères@france-services.gouv.fr. Les permanences assurées à l'étage :



- **Le CDAS** : les assistantes sociales le lundi après-midi et mardi matin de 9h/12h sur RDV au 02 90 02 76 50
- **Le RSA** le jeudi matin de 9h/12h. Rens : au 02 99 82 86 00
- **Le PAE** (Point Accueil Emploi) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Rens : 02 99 80 19 77
- **L'AGECLIC** : un vendredi par mois sur RDV au 02 23 16 45 45. Rens : www.ageclic.fr
- **Info Energie** le 3^e mercredi du mois impair de 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Soliha** (solidarité habitat) : le 2^e mercredi du mois sur RDV au 02 99 80 90 57

- **Aid'Habitat** : le 3^e mercredi du mois pair de 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Conciliateur de Justice** : le 2^e jeudi après-midi de chaque mois de 14h/17h sur RDV au 06 68 53 16 31
- **La Mission Locale** : le jeudi matin de 9h/12h sur RDV au 02 99 82 86 00
- **Solidaribus** : un jeudi sur deux de 10h/12h. Rens 02 99 19 86 55 - 06 84 98 80 03 ou spfsmalmalo@orange.fr
- **UFC que Choisir** : le lundi de 14h/16h sur RDV au 02 99 56 80 47 ou contact@saintmalo.ufc-quechoisir.fr

Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/16h30. ☎ 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook

www.facebook.com/ville-pleine-fougères/



Nous suivre sur Instagram



[Instagram@mairiepleinefougères](https://www.instagram.com/mairiepleinefougères)

Et Intramuros



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE




www.defense.gouv.fr/jdc

Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.

La Mairie Communique

Un nouveau service à la Mairie



En ce début d'année, un nouveau service sera proposé à la Mairie avec la réalisation des cartes nationales d'identité et des passeports. La procédure est la suivante :

1^{er} : prendre un rendez-vous en ligne

2^e : se rendre sur le site ants.gouv.fr ou à France Services afin d'effectuer la pré-demande

3^e : se rendre en Mairie après avoir obtenu un rendez-vous en ligne pour finaliser la demande. Les rendez-vous à la Mairie se font exclusivement à partir de l'agenda en ligne, pour des rendez-vous possibles le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi ainsi que le mercredi matin.

INFOS

Cette année, le repas des aînés, organisé par le CCAS avec les membres de la Commission des affaires sociales, est programmé le vendredi 20 janvier.

Collecte de piles usagées

La collecte de piles usagées au profit du Téléthon se poursuit. Des bacs sont mis à votre disposition à la Mairie, à la Médiathèque, à la garderie municipale, à l'école publique et à l'école Sainte-Marie. Pour chaque tonne de piles récupérée par Batribox, 250 euros sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale. En contribuant à la protection de l'environnement puisque les piles sont recyclées, chaque participant a contribué également à faire un geste en faveur de la recherche médicale.



L'ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

- **Lysandro SEIGNOU**,
né le 10 octobre 2022
45 rue de Normandie
- **Joy CHARPENTIER**,
née le 19 octobre 2022
4 rue de Normandie
- **Camille BOY**, née le 10 novembre 2022
6 La Touche



Année 2022, tous nos vœux de bonheur à

- **Sébastien SEIGNOU et Pamela ROULIER** le 19 novembre 2022



Sincères condoléances aux familles de

- **Jean-Luc HUAULT**, 60 ans,
le 27 septembre 2022
- **Virginie ARCHENOU**,
96 ans, le 15 octobre 2022
- **Françoise GASLAIN née HUBERT**,
92 ans, le 02 novembre 2022
- **Marie MORIN**, 78 ans, le 18 novembre 2022
- **Guy ROY**, 73 ans, le 28 novembre 2022
- **Yvonne HERVAULT née BIGOT**,
99 ans, le 29 novembre 2022
- **Jean REVAULT**, 75 ans, le 06 décembre 2022



Résidence Les Marais

- **Simonne MAILLARD née DUBEILLON**,
91 ans, le 15 novembre 2022
- **André CORVAISIER**, 62 ans, le 24 novembre 2022
- **Denise GARNIER**, 91 ans, le 30 novembre 2022

LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture : le mardi de 10h à 14h ; le mercredi de 10h à 18h30 ; le vendredi de 14h à 18h30 ; le samedi de 10h à 17h. Médiathèque de Pleine-Fougères, rue William Eon. Rens.: 02 99 48 64 58 ou mediathequepleinefougeres@orange.fr

• Des expositions

Comme elle le fait tout au long de l'année, la Médiathèque a accueilli différentes expositions départementales « Amoureux » et « Bretagne 2870 » mais aussi des photos sur Pleine-Fougères réalisées par Nathalie Stoecklé et par Eric D. Arlette Mellier et Marie Lebret, de l'Atelier peinture ont quant à elles pu exposer des peintures. Les expositions à venir :

- **Entre janvier et mars :** Dans les coulisses du livre, de l'auteur au lecteur
- **Février et mars :** Communes du Patrimoine Rural de Bretagne



• Demandez le programme !

Connaissances du monde

À l'écran, un film, sur scène, l'auteur : les dimanches à 16h le 8 janvier avec La Patagonie ; le 5 février sur le Sri Lanka ; le 5 mars sur La Malaisie et le 26 mars avec l'Afrique du sud.



• Accueil des seniors

Voyagez, apprenez et découvrez dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors le mardi à 14h30 : les 10 janvier, 7 février et 14 mars.



• Club de lecture

Une fois par mois, le club se réunit pour évoquer ses coups cœur et partager ses dernières lectures avec les usagers de la médiathèque. Prochains RDV à 17h les 25 janvier, 22 février et 22 mars.



• Club de scrabble

Venez jouer au Scrabble dans la bonne humeur chaque vendredi à 16h.

• Tournoi de jeux vidéo pendant les vacances scolaires

Sur inscription, les samedis à 14h avec un jeu de foot : le 18 février, un jeu de foot mais avec des voitures cette fois-ci le 25 février.



INITIATION AU NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE

Jusqu'au mois de juin, Sylvie Herniote, stagiaire à la Médiathèque propose de l'initiation numérique en cours particulier, les mots à retenir :

- Gratuit
- Prendre en mains les outils numériques
- Naviguer sur Internet
- Créer une adresse mail
- Installer des applications
- Toute demande d'utilisations liée à votre ordinateur, smartphone et tablette.



Pour prendre rendez-vous, c'est simple, passez à la médiathèque ou appelez-nous au 02 99 48 64 58.

La Mairie Communique

VILLA TRISKEL

La Villa Triskel a participé au challenge « Mon Bonnet Rose » par la collecte de tee-shirts en coton. Les dons ont été nombreux et ont permis de réaliser une centaine de bonnets de chimio. Un bel acte de générosité. Merci à tous !



Au mois d'Octobre, les résidents de la Villa Triskel ont participé à la « fête du goût » en réalisant une soupe de pain et du lait ribot à la galette. L'occasion de se remémorer les diners d'autrefois et d'échanger avec tous les participants.

Le 14 novembre, la Villa Triskel a inauguré son aire de compostage en présence de l'école Sainte-Marie, dans la continuité de leur projet éducatif, avec le partage d'un goûter à la suite. D'autres projets communs, autour de thèmes « potagers »

sont envisagés dans les mois à venir.

Des activités telles que les lotos, la gymnastique, le cinéma et les repas communs aux Villa'joies tous les mois, sont toujours des moments attendus.

À ce jour tous les logements de la Villa Triskel sont occupés, néanmoins pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Sylvie HIVERT, vice-présidente du CCAS, à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou directement auprès de la coordinatrice de vie sociale, Tiphaine Bouvier.



SOLIDARITÉS

SOLIDARIBUS

L'antenne mobile du Secours populaire assure tous les 15 jours le jeudi de 10 à 12 h, une permanence d'accueil et d'aide alimentaire. Il est proposé des produits secs de première nécessité (farine, sucre, pâtes, riz, assortiment de conserves, lait ...), des légumes et fruits frais, du pain et des viennoiseries, du beurre et régulièrement de la viande ou du poisson surgelé.

Ces permanences, assurées par 2 à 3 bénévoles du comité Secours populaire de Saint-Malo depuis début septembre, ont été mises en place pour un service de proximité auprès des personnes éloignées géographiquement des permanences fixes des diverses associations de solidarité. Elles permettent actuellement à près d'une vingtaine de personnes de Pleine-Fougères et ses environs d'être aidées en cette période difficile pour tous, d'inflation et de fortes dépenses contraintes. Le premier accueil se fait sans inscription préalable permettant un échange sur les difficultés rencontrées et la remise d'un premier colis alimentaire. Et une aide régulière tous les 15 jours est mise en place selon les besoins. L'accueil n'est absolument pas limité aux personnes résidant sur la commune, il concerne tout autant les personnes habitant les communes avoisinantes. À l'aide



alimentaire s'associent une aide vestimentaire ponctuelle, un soutien dans les démarches administratives, une orientation vers les structures adaptées et pour les enfants des cadeaux du Père Noël Vert et avant l'été une aide au départ en vacances. Une petite salle aimablement proposée par la mairie permettra bientôt en 2023 un accueil dans de bonnes conditions quelle que soit la météo. **Permanences : 5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 2 et 16 et 30 mars. Parking devant La Poste, rue de Normandie. Pour tout contact : Secours populaire Comité de Saint-Malo 19 rue de la Chaussée 35400 Saint-Malo au 02 99 86 19 55 ou 06 84 98 80 03 ou spfsaintmalo@orange.fr**

PROMOTION 16-18 ANS

La Promotion 16-18 est active sur Pleine-Fougères depuis le mois d'octobre.

En effet, l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), propose à 8 jeunes du territoire communautaire, de participer à un programme de 4 mois afin d'être accompagnés, conseillés, pour trouver leur voie, en participant à de nombreuses activités tout en étant informés de leurs droits, des aides et même de se préparer au code de la route. Rens. : Vincent Langlais, responsable de la Promo 16.18 - Centre AFPA de Saint-Malo au 07 85 60 36 19



MUTUELLE COMMUNALE

Une Mutuelle Communale existe dans notre commune afin d'apporter un service de proximité aux administrés.



En effet, cette proposition de mutuelle communale s'adresse à tous sans questionnaire médical ni conditions de ressources. Elle s'adresse aussi bien aux retraités, aux travailleurs indépendants, aux employés territoriaux ou autres citoyens sans mutuelle obligatoire et désireux de comparer ses garanties actuelles. Dans cette démarche, la mairie de Pleine-Fougères a seulement un rôle informatif et de relais et non d'interlocuteur.

Votre référente locale AXA se déplace directement à votre domicile sur rendez-vous Amélie BETHUEL COTTIN au 0687854715 ou par mail amelie.cottin@axa.fr

La Mairie Communique

Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

Le dynamisme de la commune attire les entreprises

APAISÂME

Installée à Pleine-Fougères, Nelly Picard, coach spécialisée et certifiée, avec son entreprise Apaisâme propose différents services au cours de séances individuelles :

- le service d'accompagnement et sensibilisation au deuil
- la gestion des émotions et du stress
- des ateliers en développement personnel
- des soins énergétiques
- de la méditation
- de la sonothérapie

Renseignements au
07 69 84 80 53 Site internet :
www.nellypicard.fr



LES PHOTOS DE MILÉNA

Laura Motti, passionnée par la photographie depuis l'enfance grâce à son grand-père photographe et avec les conseils de plusieurs photographes avec lesquels elle a travaillé, a lancé son activité professionnelle.



Son studio de photographie se trouve à son domicile, à Pleine-Fougères.

Avec L'atelier de Miléna, elle propose de la carterie (faire parts, calendriers personnalisés avec photos ...) : <https://www.facebook.com/latelierdemilena/>

Avec Les photos de Miléna, Laura Motti réalise des photos de maternité, de portraits, d'enfants ... : <https://www.facebook.com/lesphotosdemilena/>. L'atelier de Miléna et les photos de Miléna : renseignements sur Facebook ou 06 71 96 11 78 ou atelierdemilena@gmail.com

LA MÈCHE À TOUTOU

Marie Lebreton, installée sur la commune de Pleine-Fougères, intervient à domicile pour du toilettage canin dont les grands chiens mais aussi pour les chats.

De formation Aide Médico-Psychologique, Marie Lebreton a entamé depuis plusieurs mois par choix, une reconversion professionnelle. Après

avoir suivi une formation, elle a vocation désormais à évoluer dans le toilettage canin et félin. Avec son entreprise La Mèche à toutou, Marie Lebreton propose du toilettage canin et félin à domicile mais aussi de la coupe, de la tonte, du bain brush, de l'épilation et prodigue aussi des conseils aux propriétaires. Le choix d'intervenir au domicile des particuliers est fait dans le but d'approcher une clientèle variée. Tout au long de l'année, La mèche à toutou propose des abonnements mensuels mais aussi une réduction de 10% pour deux animaux de la même famille. Des jeux périodiques sont également mis en place sur la page Facebook.

La mèche à toutou :

toilettage canin et félin à domicile : 07 88 81 80 21 ou la-mecheatoutou@gmail.com. Rendez-vous possible du lundi au samedi, de 8h à 20h sur un rayon de 25 km autour de Pleine-Fougères. (30 centimes en plus hors secteur).



Petites villes de demain



UN PLAN D'ACTIONS POUR DEMAIN – SIGNATURE DE LA CONVENTION ORT

Afin d'acter les projets inscrits dans Petites Villes de Demain (PVD) auprès de l'Etat et des partenaires, la commune a été invitée à signer une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Cette convention permet de montrer les ambitions de la commune et les actions à réaliser jusqu'en 2026 afin de bénéficier des subventions pour ces projets. Elle donne droit à des dispositifs spécifiques pour la commune telle que la défiscalisation pour la création de logements en location avec le dispositif Denormandie. La signature de cette convention s'est déroulée le 30 novembre dernier en présence du Sous-Préfet de Saint-Malo, des maires des deux communes PVD (Pleine-Fougères et Dol de Bretagne) ainsi que des partenaires dont la Région et le Département.



OPÉRATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES (ORT)

Les orientations stratégiques du programme Petites Villes de Demain pour la commune de Pleine-Fougères

Dans le cadre de Petites Villes de Demain, un plan de développement urbanisme et commercial a été réalisé et soumis aux élus.



Il permettra d'avoir une feuille de route pour les investissements à réaliser. Cette ORT permettra aussi aux particuliers de bénéficier d'aides dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et la labellisation Commune du Patrimoine Rural de Bretagne. Cinq orientations thématiques et une orientation transversale sont ressorties des différents échanges avec les comités techniques et de pilotages.

Les orientations concernent :

1. **L'habitat** : rénover et produire des logements abordables et de qualité dans une volonté affirmée de sobriété foncière.



2. **La mobilité** : favoriser la mobilité durable pour tous et renforcer les interconnexions du territoire.
3. **Le patrimoine** : préserver et valoriser un patrimoine bâti et naturel d'exception facteur de fierté pour les habitants et d'attractivité touristique et culturelle
4. **Le cadre de vie** : garantir un cadre de vie de qualité ainsi qu'un accès pour tous aux équipements et aux services.
5. **Le commerce et les activités économiques** : dynamiser et soutenir l'attractivité commerciale des centralités et le développement des circuits courts et d'activités de proximité.
6. **Transversal** : animer, piloter, informer, communiquer et fédérer autour des dynamiques des projets inscrits dans le dispositif Petites Villes de Demain (PVD).



Un plan définit ces actions à mener à l'échelle de la commune, l'objectif étant la poursuite de la dynamisation du territoire.



Habitat ancien

La réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

La mise en place et la promotion de dispositifs de défiscalisation dans l'habitat ancien dont le Denormandie.

Le renforcement de la communication sur les dispositifs d'aides à la rénovation

Problématiques urbaines

Réalisation d'une étude de programmation urbaine sur les quartiers prioritaires : gare, rue Des Riaux, Gendarmerie.

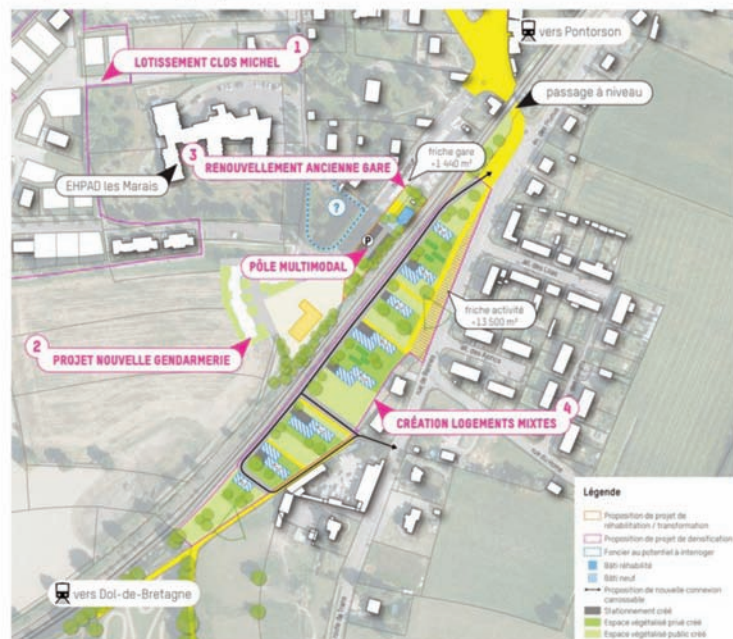
Accompagner les projets de logements des bailleurs locatifs et privés dans le centre-bourg. Des contacts sont déjà engagés avec La Rance, Émeraude Habitation ainsi qu'avec des bailleurs privés.

Un exemple de secteur à enjeux spécifiques : le quartier de la gare

Concernant les problématiques urbaines, une programmation urbaine et des plans guides ont été élaborés par le comité de pilotage réunissant élus, Chef de projet Petites Villes de Demain ainsi que les équipes Interland et Espelia. Ont été définis les dynamiques et enjeux communaux, les secteurs à enjeux spécifiques avec fiches actions ainsi que la mise en œuvre des opérations. Parmi les secteurs à enjeux spécifiques, il y a notamment le quartier de la gare dont la mutation est amorcée.

Prospect de développement 2023-2030

Le quartier de la gare, un secteur dont la mutation est amorcée — vue d'ensemble



1 LOTISSEMENT CLOS MICHEL

Projet d'habitat en extension urbaine avec une commercialisation des lots en cours. Extension prévue sur la rue de Bretagne.

2 PROJET NOUVELLE GENDARMERIE

Projet en cours d'étude, comprenant 7 logements de fonction (une révision du PLU est en cours). Renouvellement du site de l'ancienne gendarmerie en parallèle.

3 RENOUVELLEMENT ANCIENNE GARE - PÔLE MULTIMODAL

Réhabilitation et transformation de l'ancienne gare en local d'activité. Création d'un pôle multimodal (bus régional, co-voiturage, vélo, IRVE) en prolongation de la gare - extension à envisager sur la parcelle en face rue du Surcouf.

4 CRÉATION LOGEMENTS MIXTES

Valorisation de la friche d'activité au Sud de la voie ferrée avec une opération d'ensemble type permis d'aménager ou lotissement ; une offre plutôt orientée familles.

Continuité cyclable et mobilité douce

Poursuite de la réalisation de schémas directeurs des mobilités et des déplacements doux sur notre agglomération.

Réalisation d'infrastructures de la mobilité et de liaisons douces

Installation d'équipements de stationnements vélos adaptés (gare, centre-bourg, La Poste etc.).



Installation de nouvelles bornes de recharge de véhicules électriques. Celle que nous avons étant maintenant saturée.



Valorisation du patrimoine architectural et culturel

Informier et communiquer sur les aides à la restauration du patrimoine dans le cadre du label Commune du Patrimoine Rural de Bretagne. Les particuliers peuvent en bénéficier. Ne pas hésiter à s'informer en Mairie.

Amélioration des services à la population

Nous réalisons un audit et ferons des travaux d'amélioration sur les bâtiments publics. Faciliter la venue de praticiens dans les secteurs du paramédical. Nous recherchons actuellement, en particulier, des kinésithérapeutes.



Dynamique commerciale

Nous soutenons les actions de l'union commerciale sur les secteurs en particulier en encourageant et en maintenant les pas de porte existants afin de faciliter l'implantation d'activités commerciales.



Inciter à la création de groupements ou d'espaces de vente de produits locaux et de vente directe. Nous devons travailler avec les producteurs locaux pour répondre à ces besoins.

Dynamique globale

Adapter et moderniser nos outils de communication. Un gros travail a déjà été réalisé mais nous devons nous adapter. Notre site internet est déjà en réflexion et devrait probablement être opérationnel courant 2023.



PASSE TON BAFA!! deviens animateur !

La Communauté de communes recrute des animateurs et finance la formation BAFA à hauteur de 80%. Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents en Accueils de Loisirs.

OUVERT À TOUS :
DEMANDEURS D'EMPLOI, JEUNES
À PARTIR DE 16 ANS, AGENTS EN
POSTE DANS LES COMMUNES...

BAFA HORS TERRITOIRE

9 stagiaires BAFA
+ 1 stagiaire BAFD

Sessions organisées en pension
ou demi-pension hors du territoire.



Une formation BAFA tout près de chez toi !

La Communauté de communes propose des sessions de formation
sur le territoire :

Du 11 au 18 février 2023
au Lycée Les Vergers
à Dol de Bretagne

BAFA TERRITOIRE

20 stagiaires BAFA

Sessions de formation générale et
approfondissement organisées en
demi-pension sur le territoire. Une
participation de 100 € par session
est demandée au stagiaire.

+ D'INFOS : Service Enfance-Jeunesse
Tél. 02 99 80 19 85 - celine.maloisel@ccdol-baiemsm.bzh



Centres de sécurité

LE CENTRE DE SECOURS

Les cadets de la sécurité

Après une année de formation par les pompiers du Centre de secours de Pleine-Fougères, les cadets de la sécurité civile des collèges François Brune et Saint Joseph de Pleine-Fougères ont reçu en présence du Président du conseil départemental et du Colonel commandant le SDIS, leurs diplômes et leurs tenues. Félicitations à tous.



Sainte-Barbe

Samedi 3 décembre, au Centre de secours, la cérémonie de la Sainte Barbe a été l'occasion pour le chef de centre Jérôme Trécan d'être promu au grade de Lieutenant. Quatre autres sapeurs-pompiers ont été décorés en présence des élus et représentants du SDIS 35.



LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

Ce qui est interdit dans le code

€ Montant de l'amende

Séparez-vous de vos caques audio et écouteurs **35 €**

Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM, le port du casque est obligatoire ainsi que porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant **135 €**

Assurance obligatoire **Jusqu'à 3 750 €**

Ne transportez pas de passagers ! Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel **35 €**

Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins **135 € Parents**

Rouler sur un trottoir **35 €**

11 €

Votre engin doit être équipé : d'un avertisseur sonore, de freins et de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière **1500 €**

25 **Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h**

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LP/INFOGRAPHIE

25

Les associations

Amicale des donneurs de sang

MILLE ET UNE RAISONS DE DONNER SON SANG

Pour les personnels de l'EFS (établissement français du sang) et les bénévoles super accueillants, il y a mille et une raisons de donner son sang. Nous remercions les 54 donneurs dont 4 nouveaux qui se sont présentés à la collecte du 24 octobre.

Notre amicale s'emploie par divers moyens à promouvoir le don du sang sur le canton : interventions dans les écoles, présence sur le forum des associations, articles sur les bulletins. Soyons fiers de donner, en venant accomplir ce geste citoyen, ce sont 3 vies sauvées à chaque don ! N'hésitez pas à partager votre expérience de donneur autour de vous : **notre prochaine collecte aura lieu le mardi 10 janvier 2023.** Nous at-



tirez votre attention (lorsque vous prenez votre rendez-vous) sur le créneau horaire de 16h et 17h qui reste vacant : pour ceux qui auraient moins de contraintes dans leur emploi du temps, nous les encourageons à s'inscrire sur cette plage ho-

raire. **Rappel :** avoir de 18 à 70 ans, peser + de 50 kg, ne pas venir à jeun, pour un 1er don amener sa carte d'identité. L'amicale vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023.

PLEINE EN FÊTES

HALLOWEEN Samedi 29 octobre, le comité des fêtes Pleine en Fêtes organisait la chasse aux citrouilles au Jardin Triskel. Un moment festif où de nombreux jeunes se sont réunis, ponctué par une démonstration de danse avec le COPF.



LE MARCHÉ DE NOËL Samedi 3 décembre, c'est le marché de Noël avec son lot d'animations qui a pris place dans le centre-bourg de la commune.



L'ASSO COUNTRY

Le 5 novembre dernier L'Asso Country a fêté ses 10 ans d'existence.

La soirée était ouverte à tous les danseurs inscrits sur cette période.



26

Une quarantaine de personnes dont les professeurs s'est donc réunie autour d'un buffet dansant. La joie de se retrouver était bien présente lors de cette soirée festive. **Inscriptions et renseignements au 06 79 04 32 61**



APEL de l'école Sainte-Marie

L'APEL a repris avec plaisir les festivités de Noël avec l'arbre de Noël autour des chants des enfants en présence des familles de l'école le dernier ayant eu lieu en décembre 2019.

Un spectacle a pu être offert aux élèves le jeudi 15 décembre avec la troupe "galoches de farfadet". Une vente de sapins et de chocolats a été réalisée permettant de financer les projets. Les bénéfices de 2021/2022 ont déjà permis d'acquérir de nouveaux dictionnaires pour les classes de Ce2/Cm1 et Cm1/Cm2, des nouveaux jeux de cours pour l'ensemble de l'école ainsi que trois tablettes pour la classe de CP/CE1.

Deux opérations à venir sont ouvertes à tous :

- une opération plats à emporter les 28 et 29 janvier

- une soirée zumba le 10 mars à la salle Serge Gas dans le cadre de la semaine des Apel sur le thème "bien dans son corps, bien dans sa tête"



COPF SECTION BADMINTON

La section comprend une vingtaine d'adultes et une cinquantaine de jeunes.

Des jeunes engagés tout au long de l'année dans des divers tournois (Saint-Malo, Antrain, Pleugueneuc et Saint-Jean sur Couesnon). Le samedi 3 décembre a eu lieu le tournoi badminton du COPF rassemblant 56 jeunes des clubs du Pays de Saint-Malo dont 25 de la section badminton du COPF. À retenir les victoires chez les benjamins de Balthazar et chez les minimes, de Martin. **Les autres Palmarès :** Martin vainqueur en minime à Pleugueneuc ; Gabin vainqueur en cadet à Antrain ; Ethan et Félix-Yann demi-finalistes à Saint-Malo. Balthazar finaliste en benjamin. À noter que le club est vainqueur du tournoi loisir de Saint-Malo par équipe chez les adultes.



Tournoi jeunes de la section badminton du COPF

Les associations

GMOUV 35 SECTEUR DE PLEINE-FOUGÈRES

Les activités se poursuivent.

Le mercredi 30 novembre, nous avons passé une matinée au cirque suivie d'un repas dansant avec des lots surprises. Le bal du Téléthon, animé par l'orchestre Galaxie de Claudine Plihon, a connu un beau succès le vendredi 2 décembre avec 125 entrées. Merci pour la présence des danseurs en ligne venus de divers clubs et des adhérents du secteur. Mardi 13 décembre était également organisée une sortie à Fougères pour voir le « Spectacle des années 60 YéYé ». Pour 2023 en route vers l'Italie Naples du 11



au 18 mai et les Pouilles du 11 au 18 septembre. Le voyage ANCV

Languedoc Camargue est prévu du 29 avril au 6 mai.

CTPF35 – BAIE DU MONT SAINT MICHEL

L'année 2022 est passée très vite avec de nombreuses sorties, activités et participations aux organisations de la commune pour tous les membres de notre club et voilà, nous sommes rattrapés par 2023.

Le samedi 7 janvier à 14 h, à l'Espace Brune Éon, nous ferons notre assemblée générale à laquelle vous êtes toutes et tous vivement invités. Nous y présenterons notamment le programme 2023. Durant la période hivernale, nos sorties clubs s'effectuent le mercredi après-midi et samedi après-midi, départ 14h de la Place Chateaubriand. Si vous le souhaitez, nous vous accueillerons et vous pourrez venir rouler gratuitement durant 3 sorties consécutives afin de vous familiariser avec le club. D'ores et déjà vous pourrez noter que : le samedi 25 mars nous accueillerons tous les volontaires pour effectuer différents brevets fédéraux et brevets mondiaux qualificatifs pour le Paris-Brest-Paris. Le samedi 13 mai dans le cadre de « Mai à vélo » et « Vivons vélo » nous se-

rons présents sur la Place Chateaubriand. Un concours de vélos fleuris et une sortie familiale seront organisés pour tous grands et petits. Et le dimanche 25 juin, nous proposerons des randos route (dont une sortie familiale), VTT et pédestre, ainsi que l'habituel repas cochon grillé. Pour tous renseignements vous pouvez contacter : Jean-Pierre Lepoidevin au 06 61 87 12 28 ou ctpleinefougères@orange.fr



SOLIDARITÉ ENTRAIDE

Cette association existe depuis avril 1987 et poursuit ses actions à la demande des services sociaux CCAS, assistants sociaux et des Mairies que nous remercions pour les subventions accordées chaque année.

Le vestiaire est en sommeil, mais pour la partie petits meubles et électroménagers il y a toujours des besoins. Une aide peut être

apportée en soutien à l'association par l'achat d'une carte membre au prix de 5 €. En ce début d'année, au nom des membres de l'association et de moi-même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et surtout la santé pour vos familles.



L'ATELIER DE PLEINE FOUGÈRES

Depuis le mois de septembre, l'Atelier a repris ses activités du mercredi après-midi.

Nous avons accueilli deux nouveaux membres dont un homme, le premier ! Arlette Mellier et Marie Lebreton ont exposé à la médiathèque au mois d'octobre. L'atelier a été représenté par cinq d'entre nous à Plein'Art, ce qui a été un moment de rencontre avec d'autres artistes amateurs et l'occasion de bonnes crises de



rire. Le mercredi 30 novembre, l'assemblée générale a reconduit le bureau : présidente-se-

crétaire : Marie Lebreton et trésorière : Arlette Mellier.

À LA PORTÉE DE TOUS

L'association "À la portée de tous" a fait sa rentrée mi-septembre.

La cinquantaine d'adhérents a repris ou découvert ses activités : éveil musical, découverte d'instruments, guitare et chorale. Toutes sont animées par Nathalie Mauduit-Dufée qui initie aussi quelques résidents de la Villa Triskel à la chorale une fois par mois. La chorale "A la Portée de Tous" a accompagné en chansons une randonnée dans la forêt de Villecartier organisée dans le cadre du festival "Extension sauvage" début juillet. Un concert des guitaristes et des choristes a clôturé le marché de Noël organisé par l'association "Les Paniers du Ruisseau" à la ZUUT à Dol de Bretagne le 3 décembre. Le 4 février, l'association "À la Portée de Tous" organisera une soirée concert à la salle Serge Gas à Pleine-Fougères : première partie avec les guitaristes et les choristes de l'association puis concert du groupe Glaz Varech. Il



sera possible de se restaurer sur place. Pour tout renseignement, prenez contact avec l'une d'entre nous : Sophie Bonnaud (secrétaire) : 06 74 32 23 63 - Nathalie Mauduit-Dufée (animatrice musicale) : 06 49 81 63 26 - Delphine Thanneur (présidente) : 06 89 93 51 75 - Odile Vilanon (trésorière) : 06 37 34 22 39.

J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE (J2N)

J2N est heureuse de constater que 2022 s'est terminée sur de belles notes positives, dans ce contexte imprévisible.

Vous avez été nombreux à nous suivre dans cette aventure musicale qu'est la vie et nous vous en remercions. L'année 2023 annonce de belles opportunités et challenges. Réservez dans vos agendas notre spectacle de fin d'année autour du piano le samedi 8 avril et le samedi 13 mai, à la Médiathèque de Pleine-Fougères. Auditions suivies d'un goûter avec les familles de nos petits artistes ; au plaisir de vous y retrouver ! Idée pour les étrennes, pensez bon cadeau J2N ! Comme toujours, si vous avez envie de plus d'informations, nous sommes

joignables à : jai2notesavousdire@gmail.com - 06 81 88 91 04 et sur www.jai2notesavousdire.com. Nous espérons que vous avez passé de merveilleuses fêtes de fin d'année, prêts à continuer de faire vibrer la musique en vous, avec nous !



Les associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE François Brune

L'Association des Parents d'Élèves (APE) du collège François Brune vous souhaite une bonne année 2023.

Elle a pour but de faciliter la communication entre parents, d'organiser leurs représentations dans les différentes instances du collège et est soucieuse du bien être des élèves et de l'ensemble du personnel du collège. Le bureau est composé de Morgane Le Roux, présidente ; Morgane Noël, trésorière ; Virginie Davy, secrétaire et Christian Stéphan, secrétaire adjoint. Cette année sera encore riche en événements au collège, l'APE participe à certains d'entre eux :

Le collège propose aux élèves de 4^e et de 3^e de

partir soit en Espagne, soit en Allemagne : l'APE aide au financement. Une chorale et son orchestre ont vu le jour et comptent 33 élèves. L'APE sera au côté de la professeure de musique pour l'organisation d'un spectacle gratuit et ouvert à tous. L'APE proposera le pack de fournitures scolaires (80 % des parents d'élèves participent aux commandes). Elle sera présente aux portes ouvertes du collège ainsi qu'au marché de Noël. C'est ici l'occasion de remercier encore les commerçants qui nous ont aidé à remplir notre panier garni. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de ces occasions !

Le bureau de l'APE du collège François Brune.

ODE

L'association de jumelage ODE (Ouverture, Découvertes, Échanges) était présente au forum des associations à la rentrée de septembre pour présenter ses activités et rencontrer ses adhérents et futurs adhérents.

Elle tiendra son assemblée générale le vendredi 6 janvier à 20h30 salle des arcades de la mairie. Vous êtes tous invités ! Nous répondrons à l'invitation de nos amis espagnols de Huerta De Rey en organisant un voyage pour l'Espagne, à la mi-juillet, ouvert à toute personne désirant y participer. Nous avons invité nos amis Polonais de Steszew et attendons des précisions sur leur visite courant 2023. N'hésitez pas à vous renseigner au 06 82 46 28 47 pour toute question.



MINI AGRI BREIZH

L'association revient avec sa 2e exposition de miniatures agricoles et travaux publics, le dimanche 2 avril, salle des sports Jean Gallon.

An advertisement for the '2ème exposition de miniatures agricoles et travaux publics' by Mini Agri Breizh. It features a green tractor and a green dump truck. Text on the image includes: 'Dimanche 2 avril 2023 De 9h à 18h', 'Renseignements et inscriptions : Luc Mouazé 06.45.41.42.12 ou exposition.pleinefougères@gmail.com', 'VENTES DE MINIATURES AVEC : pur tracteur MAP Mini Agri Passion.be', 'Début des inscriptions au mois de Décembre', 'Suivez-nous : f Mini Agri Breizh', and 'MODÈLE D'EXPOSITION BY MAP' with a small image of a model tractor.

An advertisement for the '2ème exposition de miniatures agricoles et travaux publics' by Mini Agri Breizh. It features a photograph of people looking at model tractors. Text on the image includes: '2ème EXPOSITION DE MINIATURES AGRICOLES ET TRAVAUX PUBLICS', 'PLEINE-FOUGÈRES (35)', 'SALLE DES SPORTS ET RUE DU CHAUFFAUT', 'Entrée 2€ Tombola incluse Gratuit - 12 ans', and 'Buvette et restauration sur place Matériel grandeur nature'.

La Semaine du Goût

La traditionnelle soirée dégustation, dans le cadre de la Semaine du Goût, s'est déroulée le vendredi 14 octobre. Cette année, les nombreux visiteurs ont pu se retrouver en toute convivialité autour des «Recettes de nos grand-mères». Une dizaine de volontaires a réalisé des recettes telles que du ragout, du pâté de gueux, de la soupe de pain, du far breton, du riz au lait et d'autres plats. Merci aux bénévoles qui ont cuisiné.



Plein'Art

Les 29 et 30 octobre, l'exposition Plein'Art était de retour et a encore mis les artistes locaux à l'honneur. 25 étaient présents avec leurs toiles, photographies, sculptures, céramiques, bijoux et autres créations. Lors du vernissage de l'exposition, deux hommages posthumes ont été rendus. Le premier à Philippe Soueff, du club photo de Pontorson qui exposait régulièrement à Plein'Art. Le second à Bernard Roncier, ancien combattant dont la famille a prêté un grand nombre de photos, exposées pour le cheminement photographique. Celui-ci composé d'une quarantaine de panneaux disséminés dans le bourg, commémorait à sa façon le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie à travers des photos prêtées aussi par Joseph Helleu, Marcel Péron, Francis Roux. Un grand merci à eux ainsi qu'aux exposants de Plein'Art.



Les fêtes de Pâques

Les fêtes de Pâques sont de retour du 8 au 10 avril avec un week-end riche en animations (marche nordique, courses cyclistes, chasse à l'œuf, tête de veau et fête foraine) avec une nouveauté. Cette année, le lundi 10 avril, les Foulées seront remplacées par une animation inédite sur la commune : une course de caisses à savon. Organisée par la Commission animations, elle se déroulera sur un circuit tracé au cœur du centre-bourg. Vous voulez vivre l'aventure en tant que bénévole ? Vous souhaitez préparer une caisse à savon et disputer cette 1^{ère} course ? Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles auprès du service animation de la Mairie : animation.mairiepleinefougères@orange.fr



Dates à retenir

Agenda(dates connues à ce jour).
Vœux du Maire : 4 janvier à 18h salle Serge Gas. **Repas des aînés** : vendredi 20 janvier. **Accueil des nouveaux habitants** : mars. **Carneval du Conseil municipal des jeunes** : début mars. **Mini Agri Breizh** : dimanche 2 avril. **Fêtes de Pâques** : du 8 au 10 avril.

Pleine
Faugères

2

M
eilleurs
vœux



3